



La formation des enseignants : Quelle évolution ?

	Formation actuelle	Formation à partir de 2011		
Bac+1	Licence universitaire (1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années)			
Bac+2				
Bac+3				
Bac+4	<p>Année non obligatoire pour se présenter aux concours : PE1 ou PLC1-PLP-CPE-EPS et concours à la fin de l'année universitaire (année non reconnue comme année universitaire BAC+4). Possibilité de stages de sensibilisation et de pratique accompagnée dans les établissements scolaires.</p>	<p>Master universitaire 1^{ère} année (année reconnue comme année universitaire Bac+4). <u>Possibilité</u> de faire des stages en observation dans la limite annuelle de 108h. Aucune obligation d'effectuer des stages.</p>		
Bac+5	<p>PE2 ou PLC2 (fonctionnaire stagiaire en formation à l'IUFM, rémunéré à plein temps) avec des <u>stages obligatoires</u>. Année comptabilisée pour la retraite.</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p><u>1^{er} degré</u> : stages pratiques accompagnés puis en responsabilité (un jour par semaine sur 30 semaines puis 2 fois 3 semaines)</p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p><u>2^d degré</u> : stages pratique accompagnée puis en responsabilité, de 6 à 8 heures par semaine (288h maximum)</p> </td> </tr> </table>	<p><u>1^{er} degré</u> : stages pratiques accompagnés puis en responsabilité (un jour par semaine sur 30 semaines puis 2 fois 3 semaines)</p>	<p><u>2^d degré</u> : stages pratique accompagnée puis en responsabilité, de 6 à 8 heures par semaine (288h maximum)</p>	<p>Master universitaire 2^{ème} année (année reconnue comme année universitaire Bac+5) et concours pendant l'année universitaire. <u>Possibilité</u> de faire des stages en responsabilité, dans la limite annuelle de 108h, rémunérés à hauteur de 3000€. Obligation de valider l'année universitaire ET d'avoir le concours pour devenir stagiaire l'année suivante. Aucune obligation d'effectuer des stages.</p>
<p><u>1^{er} degré</u> : stages pratiques accompagnés puis en responsabilité (un jour par semaine sur 30 semaines puis 2 fois 3 semaines)</p>	<p><u>2^d degré</u> : stages pratique accompagnée puis en responsabilité, de 6 à 8 heures par semaine (288h maximum)</p>			
Bac+6	<p>Titularisation. Année à plein temps devant une classe, en responsabilité, avec une formation initiale continuée de 4 semaines, dont 50h à l'IUFM.</p>	<p>Année comme fonctionnaire stagiaire, rémunérée, à 2/3 devant une classe en responsabilité et 1/3 en formation à l'université. Année comptabilisée pour la retraite. Certains stagiaires n'auront jamais enseigné avant cette année de stagiaire et seront les 2/3 du temps de leur année responsable d'une classe...</p>		
Bac+7	<p>2^{ème} année en tant que titulaire, à plein temps devant une classe, en responsabilité, avec une formation initiale continuée de 2 semaines.</p>	<p>Titularisation. Année à plein temps devant une classe, en responsabilité.</p>		